INISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE, HARGE DE LA MARINE MARCHANDE REPUBLIQUE DU CONGO Unité * Travail * Progrès

DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES

DIRECTION DE LA STRATEGIE I DES POLITIQUES INTERMODALES

Double 3/MTACMM-DGTT-DSPL-

NOTE DE SERVICE

A compter du 1^{er} Janvier 2001, les taux des redevances perçues par vices de la Direction Générale des Transports Terrestres (D.G.T.T) au tre des prestations diverses sont fixés comme suit :

- Droits de participation à l'examen du Permis de Conduire : 10.000 F CFA;

- Fiches de renseignements(Permis de Conduire et Carte Grise):3.000F CFA;

- Renouvellement de la Candidature à l'examen du Permis de Conduire : 3.000 F.CFA :

- Location des véhicules à l'occasion de l'épreuve pratique (conduite) de l'examen du Permis de Conduire :

* Catégories BC-C-CD-D-DE :...6.000 F CFA;

- Procès-verbal du Contrôle Technique des Véhicules :.. \$500 F CFA ; — cemande d'immatriculation des engins lourds.......5.000 F CFA ;

Une overture unique pour un veneule ou une chaque année

, Fait à Brazzaville 11 Septembre 2000

Le Directeur Général.

Alphonse KANI.